(1) Numéro de publication:

0 122 840

**A1** 

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 84400633.8

(22) Date de dépôt: 29.03.84

(51) Int. Ci.<sup>3</sup>: **H 05 B 6/72** H **05** B **6/78**, H **05** B **6/80** 

(30) Priorité: 01.04.83 FR 8305428

(43) Date de publication de la demande: 24.10.84 Bulletin 84/43

(84) Etats contractants désignés: AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL SE (71) Demandeur: Soulier, Joel Henri Auguste 140, route de Pacy F-28260 La Chaussée d'Ivry(FR)

(72) Inventeur: Soulier, Joel Henri Auguste 140, route de Pacy F-28260 La Chaussée d'ivry(FR)

(74) Mandataire: Orès, Bernard et al, Cabinet ORES 6, avenue de Messine F-75008 Paris(FR)

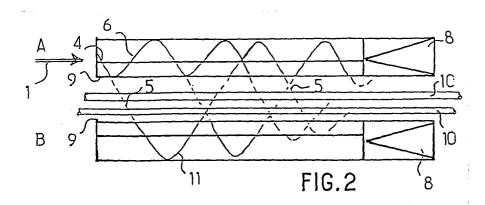
(57) L'invention concerne un applicateur d'énergie élec-, ture peut être associée à d'autres structures pour obtenir des tromagnétique destiné au chauffage à micro-ondes.

Cet applicateur comprend une structure multidiélectrique (A) dimensionnée de telle sorte qu'il n'existe de couplage d'energie que lorsque le matériau à chauffer est à une distance inférieure à une longueur d'onde λ. Cette struc-

effets de réflexion. Elle est également combinée à un système propulso-sustentateur qui n'affecte pas le couplage.

Parmi les applications les plus intéressantes de l'invention, on peut citer la vulcanisation des profils caoutchouc cellulaires destinés à l'automobile.





<sup>(54)</sup> Perfectionnements apportés aux applicateurs à micro-ondes, notamment au dispositif de couplage d'une onde électro-magnétique sur un matériau absorbant.

La présente invention concerne un applicateur à micro-ondes destiné au chauffage des matériaux diélectriques ou multi-diélectriques pouvant comporter un élément métallique sous quelque forme que ce soit.

- Dans les applications du chauffage à microondes on utilise, en combinaison :
  - une source de micro-ondes, généralement constituée par un magnétron,
- un dispositif de couplage, notamment un guide d'ondes,
  10 et
  - un applicateur, qui assure le transfert d'énergie entre la source de micro-ondes et le corps à chauffer.

Les applicateurs existants sont regroupés en quatre types principaux :

- 15 applicateurs à cavité ou à résonateur, qui sont utilisés pour la cuisson d'aliments et d'autres applications industrielles;
  - applicateurs à onde progressive, dans lesquels le matériau à chauffer, sous forme de feuilles ou de fils, traverse un guide d'ondes fendu à section transversale rectangulaire;

20

25

- applicateurs à onde lente, dans lesquels le matériau à chauffer se déplace à proximité d'une ligne de propagation ouverte interagissant avec le champ électrique extérieur inhomogène de la ligne, et
- applicateurs à onde libre, qui est pratiquement constitué par une antenne qui transmet l'énergie électromagnétique à des pièces de grandes dimensions, que l'on ne peut pas placer dans une enceinte fermée.
- Dans les applicateurs, notamment à onde lente, il est connu de réaliser le défilement du produit à chauffer par un système de convoyage par tapis, par vis d'Archimède, par vibreur, et par sustentation et propulsion aérodynamique (cf. le Brevet U.S. n° 3 549 848).
- Dans le chauffage à micro-ondes on sait utiliser

également les propriétés des gradients de permittivité des diélectriques pour former des structures présentant un gradient de permittivité, ainsi que décrit dans "Journal of Microwawe Power" 10 (1) 1975.

5

10

25

Les principaux inconvénients de ces systèmes résident dans le mode d'interaction de l'onde électromagnétique avec le matériau diélectrique à chauffer : en effet, le matériau diélectrique introduit dans le champ électro-magnétique perturbe celui-ci et désadapte la ligne au générateur. Pour répondre à ce problème on est obligé, soit de compliquer les applicateurs en introduisant des organes d'adaptation automatique, soit de sacrifier le rendement en utilisant des circulateurs à ferrite.

D'autre part, la fuite d'énergie électro-magnétique par les ouvertures, dans le cas de traitement ther-15 mique continu, pose de gros problèmes.

De plus, il est difficile de chauffer efficacement un matériau diélectrique comportant un élément métallique.

En outre, étant donné que chaque application 20 définit les critères de choix de l'applicateur le plus approprié dans la combinaison susdite, il est nécessaire d'adapter spécifiquement l'applicateur, ce qui rend très coûteuse sa mise au point pour obtenir un bon rendement.

La présente invention a pour objet un applicateur de transfert d'énergie électromagnétique entre une source de micro-ondes et un matériau à chauffer, notamment du type à onde lente et coopérant avec un dispositif de couplage entre la source de micro-ondes et le matériau à 30 chauffer, ainsi qu'avec un éventuel dispositif de défilement dudit matériau à chauffer, notamment constitué par un dispositif propulso-sustentateur à fluide gazeux ou liquide, ou tout autre dispositif de défilement connu en soi , lequel applicateur est caractérisé en ce

que ledit dispositif de couplage est constitué par une structure multi-diélectrique principale présentant un gradient de permittivité diélectrique et rayonnant une onde évanescente en présence dudit matériau à chauffer lorsque ce dernier est disposé à une distance inférieure à une longueur d'onde par rapport à cette structure multi-diélectrique, lequel matériau à chauffer présente une permittivité diélectrique supérieure à celle du diélectrique immédiatement adjacent de ladite structure multi-diélectrique, c'est-à-dire qu'il est disposé dans le sens croissant des permittivités diélectriques.

Selon un mode de réalisation avantageux de l'applicateur conforme à l'invention, la structure multi-diélectrique principale coopère avec une ou plusieurs structures multi-diélectriques secondaires, qui sont disposées à une distance ne dépassant pas une longueur d'onde par rapport à la structure principale et qui sont excitées par cette dernière en présence dudit matériau à chauffer.

Selon une disposition avantageuse de ce mode de réalisation, la ou les structures secondaires sont disposées symétriquement par rapport au matériau à chauffer.

Selon un autre mode de réalisation avantageux de l'applicateur conforme à l'invention, la structure multi-diélectrique principale est rigide et à symétrie circulaire de façon à chauffer un matériau fluide.

Selon un mode de réalisation avantageux de l'applicateur conforme à l'invention, lesdites structures multi-diélectriques sont disposées en quinconce dans la masse du 30 matériau fluide à chauffer.

Selon encore un autre mode de réalisation avantageux de l'applicateur conforme à l'invention, la structure multi-diélectrique principale est souple de manière à s'adapter à la forme du matériau à chauffer, 35 même de très grand volume, ou à s'enrouler autour de ce

dernier.

15

Selon un mode de réalisation avantageux de l'applicateur conforme à l'invention, la structure multidiélectrique principale et la structure multi-diélectrique secondaire forment une ligne bifilaire qui peut être enroulée autour du matériau à chauffer.

Selon un autre mode de réalisation avantageux de l'applicateur conforme à l'invention, dans le cas où il comporte un dispositif propulso-sustentateur à fluide, la permittivité diélectrique du fluide utilisé est telle qu'il ne perturbe pas le couplage.

Selon encore un autre mode de réalisation de l'applicateur conforme à l'invention, la fréquence de l'énergie électromagnétique est comprise entre 0,3 GHz et 300 GHz.

Quand un matériau diélectrique défile entre l'espace vide compris entre ces structures multi-diélectriques principale et secondaires, une partie de l'onde incidente circulant dans la structure principale pénètre dans le

20 matériau à chauffer, en raison de sa permittivité diélectrique comparativement élevée, et, suivant ses caractéristiques, une fraction de l'énergie est absorbée, tandis que l'autre fraction pénètre dans la ou les structures secondaires et effectue plus loin un trajet identique en subissant un affaiblissement à chaque passage dans le matériau à chauffer.

L'avantage d'une telle disposition sur tous les dispositifs de couplage connus, est que l'adaptation du générateur de micro-ondes est toujours très bonne, quel que soit le matériau diélectrique à chauffer et sa position par rapport aux parois, pourvu que sa permittivité diélectrique soit supérieure dans le sens susdit.

La structure multi-diélectrique étant du type à onde lente, l'onde qui sort de cette structure est dite évanescente, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une onde dont les

champs ne se raccordent pas, donc l'onde ne se propage pas suivant les équations de Maxwell. La propagation d'une telle onde ne dépasse pas une longueur d'onde dans l'air. L'énergie restante est donc très faible à courte distance, 5 ce qui est avantageux pour la construction des fours.

Il y a également lieu de souligner que :

- la configuration des champs électriques dans le volume formé entre les deux structures est hybride et homogène,
- le couplage d'énergie est proportionnel à la quantité de matériau à chauffer, et
- la combinaison des différents diélectriques dans le volume d'interaction permet de maîtriser le chauffage.

10

Outre les dispositions qui précèdent, l'invention comprend encore d'autres dispositions, qui ressortiront de 15 la description qui va suivre.

L'invention sera mieux comprise à l'aide du complément de description qui va suivre qui se réfère aux dessins dans lesquels :

- la figure 1 représente un applicateur selon l'invention 20 sans le matériau à chauffer, comportant deux structures multi-diélectriques à gradient de permittivité diélectrique, situées l'une en face de l'autre à une distance ne dépassant pas une longueur d'onde;
- la figure 2 représente l'applicateur de la figure 1 en présence du matériau à chauffer ;
  - la figure 3 et la figure 4, coupe transversale de la figure 3, représentent la coopération de l'applicateur selon l'invention avec un dispositif propulso-sustentateur gazeux connu en soi;
- 30 la figure 5 représente un applicateur coopérant avec un dispositif propulso-sustentateur liquide ;
  - la figure 6 représente un applicateur coopérant avec un dispositif propulso-sustentateur composé d'un lit de particules solides fluidisées;
- 35 la figure 7 représente un applicateur comportant une

structure multi-diélectrique à gradient de permittivité diélectrique destinée à chauffer un liquide contenu dans un récipient fermé;

- la figure 8 représente un applicateur comportant une 5 pluralité de structures multi-diélectriques secondaires disposées en quinconce dans un conduit traversé par le matériau à chauffer, et
  - la figure 9 représente un applicateur comportant une structure multi-diélectrique principale souple entourant un objet volumineux à chauffer, notamment pour la mise hors gel d'arbres fruitiers.

10

Il doit être bien entendu, toutefois, que ces dessins et les parties descriptives correspondantes, sont donnés uniquement à titre d'illustration de l'objet de 15 l'invention, dont ils ne constituent en aucune manière une limitation.

Le dispositif représenté sur la figure 1 comprend un ensemble de deux structures multi-diélectriques A et B espacées d'une longueur d'onde λ. La source d'énergie 20 électro-magnétique 1 excite la structure A composée de deux diélectriques 2 et 3 dont l'élément 2 présente une permittivité inférieure à celle de l'élément 3. L'onde incidente principale 4, en l'absence de matériau à chauffer, se réfléchit en 6 jusqu'à la charge auxiliaire 8. Une partie 25 5 de l'onde 4 se propage dans l'espace compris entre les deux structures A et B. La structure B n'est pas excitée.

La figure 2 représente l'ensemble A et B avec un matériau 10 à chauffer, qui est compris dans le volume délimité par les deux faces internes 9 des structures A et 30 B et dont la permittivité est supérieure à celle de l'élément 3.

La présence de ce corps 10 modifie donc la propagation dans la structure A de telle façon que l'onde évanescente 5 traverse le matériau à chauffer 10 et pénètre dans la structure B pour subir une réflexion 11. D'autre part, lors de la première réflexion dans la structure A, l'onde incidente continue à se propager par réflexions successives en répétant le phénomène de couplage sur le matériau.

5

15

20

La combinaison des ondes incidentes quittant la structure A et des ondes réfléchies venant de la structure B donne un champ électrique intense dans l'espace d'interaction, même très près des parois métalliques 12.

La figure 3 représente un exemple d'application avec un caisson propulso-sustentateur à air 14. Les jets d'air sortant en 15 sustentent et propulsent le profil 16 dans l'axe longitudinal de la structure sans perturber le couplage; les organes de réglage 13 permettent d'ajuster le couplage sur la structure B (cf. la figure 4).

La figure 5 représente une structure combinée à un système d'entraînement liquide 17 qui peut être par exemple une huile, le matériau 16 étant en suspension.

La figure 6 représente une structure combinée à un système de propulsion en lit fluidisé de particules solides 18 transportant des matériaux à chauffer 16.

La figure 7 représente une structure 19 immergée dans une boîte métallique fermée 20 remplie d'un matériau à chauffer 21.

La figure 8 représente un groupement de structures 22 disposées en quinconce dans un conduit 23 sans spécification et où circule le matériau à chauffer 24.

La figure 9 représente une structure souple 25 entourant un objet volumineux à chauffer, par exemple la mise hors gel d'arbres fruitiers.

A titre d'exemple non limitatif, la structure représentée par la disposition des figures 1 à 4 peut s'appliquer au chauffage des profilés caoutchouc extrudés en vue de leur vulcanisation ou polymérisation ou réticulation, ou bien encore aux câbles électriques.

35 La disposition des figures 5 et 6 peut s'appli-

quer au chauffage continu des matériaux en poudre ou en grains.

La disposition de la figure 7 permet le chauffage de matériaux à l'intérieur d'une enceinte métallique fermée 5 de dimensions guelconques, telle que conserves.

La disposition de la figure 8 permet le chauffage de très grands volumes sans précaution particulière de blindage, par exemple le séchage de grains se déplaçant par gravité dans un conduit quelconque.

La disposition de la figure 9 représente le chauffage d'un arbre ou d'une serre par une structure souple 25. Le couplage d'énergie s'effectue seulement sur les régions proches 26 de l'objet à chauffer 24 inférieur à une longueur d'onde.

Ainsi que cela ressort de ce qui précède, l'invention ne se limite nullement à ceux de ses modes de réalisation et d'application qui viennent d'être décrits de façon plus explicite; elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes qui peuvent venir à l'esprit du technicien en la matière sans s'écarter du cadre ni de la portée de la présente invention.

## REVENDICATIONS

- 1.- Applicateur de transfert d'énergie électromagnétique entre une source de micro-ondes (1) et un matériau à chauffer (10), notamment du type à onde lente et 5 coopérant avec un dispositif de couplage entre la source de micro-ondes et le matériau à chauffer, ainsi qu'avec un éventuel dispositif de défilement dudit matériau à chauffer, notamment constitué par un dispositif propulsosustentateur à fluide gazeux ou liquide, ou tout autre dis-10 positif de défilement connu en soi, lequel applicateur est caractérisé en ce que ledit dispositif de couplage est constitué par une structure multi-diélectrique principale (A) présentant un gradient de permittivité diélectrique et rayonnant une onde évanescente en présence dudit matériau 15 à chauffer lorsque ce dernier est disposé à une distance inférieure à une longueur d'onde par rapport à cette structure multi-diélectrique, lequel matériau à chauffer présente une permittivité diélectrique supérieure à celle du diélectrique immédiatement adjacent de ladite structure 20 multi-diélectrique (A), c'est-à-dire qu'il est disposé dans le sens croissant des permettivités diélectriques.
- 2.- Applicateur selon la revendication 1, caractérisé en ce que la structure multi-diélectrique principale (A) coopère avec une ou plusieurs structures multi-diélectriques secondaires (B), qui sont disposées à une distance ne dépassant pas une longueur d'onde par rapport
- distance ne dépassant pas une longueur d'onde par rapport à la structure principale (A) et qui sont excitées par cette dernière en présence dudit matériau à chauffer (10).
- 3.- Applicateur selon la revendication 2, carac-30 térisé en ce que la ou les structures secondaires (B) sont disposées symétriquement par rapport au matériau à chauffer (10).
- 4.- Applicateur selon la revendication 1, caractérisé en ce que la structure multi-diélectrique principale
   35 est rigide et à symétrie circulaire de façon à chauffer un

matériau fluide.

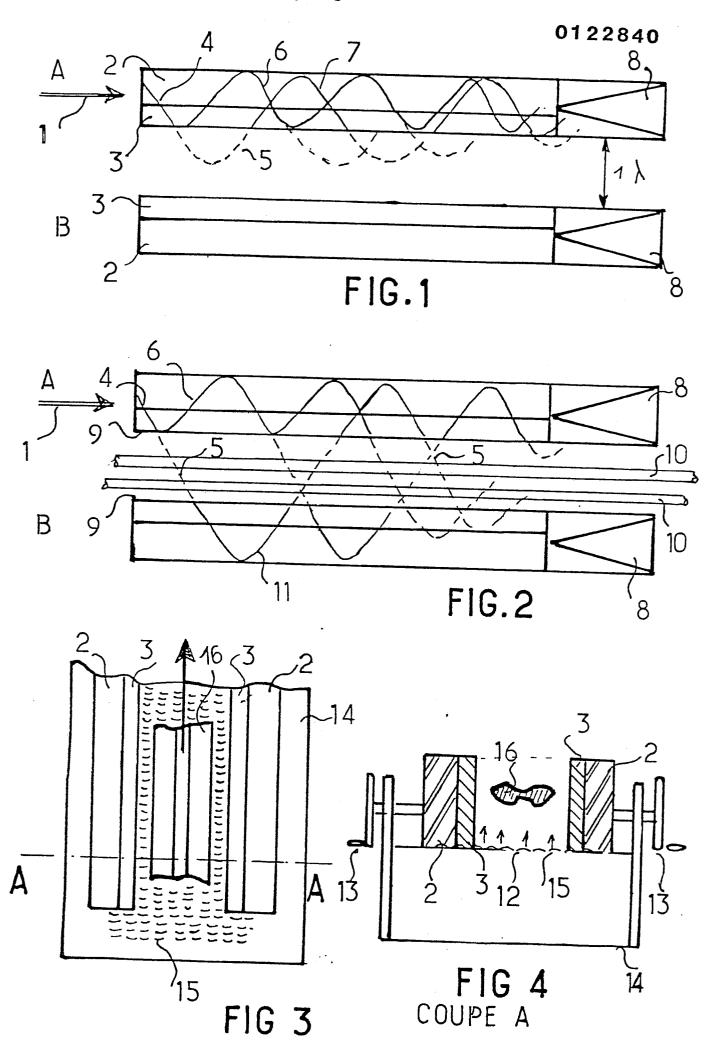
10

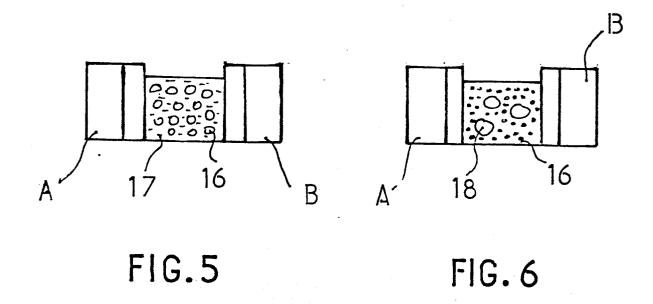
15

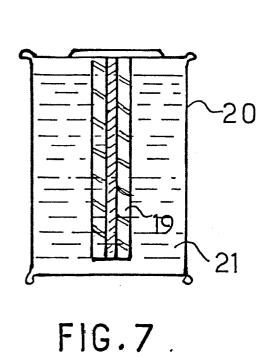
20

25

- 5.- Applicateur selon l'une quelconque des revendications 2 et 4, caractérisé en ce que les structures multi-diélectriques (22) sont disposées en quinconce dans la masse du matériau fluide à chauffer (24).
  - 6.- Applicateur selon la revendication 1, caractérisé en ce que la structure multi-diélectrique principale est souple de manière à s'adapter à la forme du matériau à chauffer, même de très grand volume ou à s'enrouler autour de ce dernier.
  - 7.- Applicateur selon l'une quelconque des revendications 2 et 6, caractérisé en ce que la structure multidiélectrique principale et la structure multi-diélectrique secondaire forment une ligne bifilaire qui peut être enroulée autour du matériau à chauffer.
  - 8.- Applicateur selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la structure multidiélectrique principale (A) et la ou les structures multidiélectriques secondaires (B) comportent une charge auxiliaire terminale (8).
  - 9.- Applicateur selon la revendication 1, caractérisé en ce que, dans le cas où il comporte un dispositif propulso-sustentateur à fluide, la permittivité diélectrique du fluide utilisé est telle qu'il ne perturbe pas le couplage.
  - 10.- Applicateur selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce que la fréquence de l'énergie électromagnétique est comprise entre 0,3 GHz et 300 GHz.







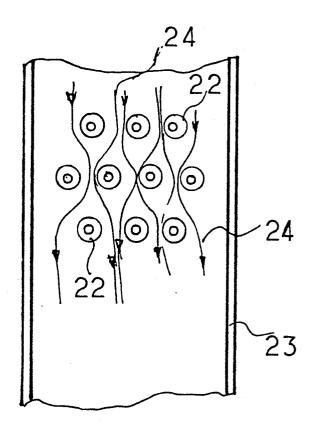


FIG.8

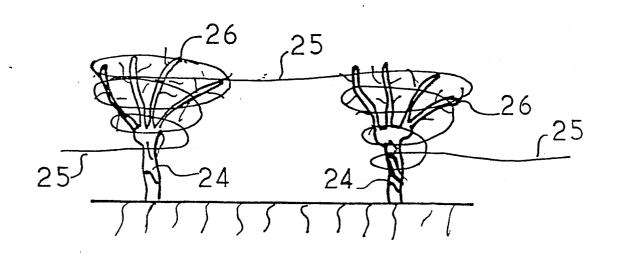


FIG.9



## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

EP 84 40 0633

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS  Citation du document avec indication, en cas de besoin, Revendicatio					CLASSEMENT DE LA	
atégorie	des parties pertinentes			concernée	DEMANDE (Int. Cl. 3)	
A	FR-A-2 262 470 INSTITUTET) * Page 8, ligne			1-3,8,	H 05 B H 05 B H 05 B	6/72 6/78 6/80
A	DE-A-1 804 548  * Page 6, light light 25; figure	ne 17 - p	•	1-3,8-		
A	AU-B- 521 896  * Page 5, ligne 9; figures 2,6 *	6 - page 6	ligne	1,3,4, 5,9,10		
A	FR-A-2 413 842 * Page 6, lig ligne 4; figures	me 31 - r	page 7,	1,5,10	DOMAINES TEC RECHERCHES (	HNIQUES (Int. Cl. <sup>3</sup> )
A	GB-A-2 067 059 INSTITUTET)	- (STIFTELSE	1		Н 05 В	
A	DE-A-1 440 952	(KRUPP)				
Le	présent rapport de recherche a été ét	tabli pour toutes les reve	endications			
	Lieu de la recherche Date d'achèveme D9-07		t de la recherche ·1984	RAUSCE	Examinateur I R.G.	
X: pa Y: pa au A: ar	CATEGORIE DES DOCUMENT articulièrement pertinent à lui seu articulièrement pertinent en comb tre document de la même catégo rière-plan technologique vulgation non-écrite ocument intercalaire		T: théorie ou E: document date de dép D: cité dans la L: cité pour d'	oôt ou après cet i demande	se de l'invention eur, mais publié à te date	à la